

The Last Great Ape Organization – LAGA

Rapport d'activités- Août 2025



Sommaire

- Le directeur adjoint a rencontré le nouvel inspecteur général n° 1 du ministère des Forêts et de la Faune afin de renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.
- Il a rencontré le chef de la brigade nationale de contrôle du ministère des Forêts et de la Faune afin de renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Généralités

Le directeur adjoint, accompagné du chef du département juridique et d'Antonia Gustafsson, une super volontaire en formation, a rencontré le nouvel inspecteur général n° 1 du ministère des Forêts et de la Faune afin de renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Ils ont rencontré le chef de la Brigade nationale de contrôle du ministère des Forêts et de la Faune afin de renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

L'équipe juridique a tenu des réunions avec plusieurs magistrats du parquet afin de suivre les affaires en cours dans leurs différentes juridictions.

Aucune opération n'a été menée durant le mois et des efforts sont déployés pour que la situation s'améliore le mois prochain.

Enquêtes

- **15 missions d'enquête** ont été menées dans **4** des 10 **régions** du Cameroun, notamment dans l'Est, le Centre, le Littoral et le Sud.

Tableau des enquêtes

Missions d'enquête	Régions	Nombre d'opérations	Nombre de trafiquants arrêtés
15	4	0	0

Opération

Aucune opération n'a été menée au cours de ce mois, mais des efforts sont déployés pour obtenir de meilleurs résultats le mois prochain.

Département Juridique

- Le département juridique de LAGA a mené **deux missions** hors de Yaoundé, dans la région du Centre : une à Ntui (Centre) et une à Abong-Mbang (Est).
- **Ce mois, 13 trafiquants** sont **derrière les barreaux** : 2 dans l'Adamaoua, 2 dans le Centre, 3 dans la région du Littoral et 6 dans la région de l'Ouest.
- **27 affaires** ont été suivies par le département juridique ce mois.
- **9 affaires** ont été inscrites au rôle des différentes juridictions.
- **Deux trafiquants** ont été condamnés.
- **Décision de justice** : une décision de justice a été rendue au cours du mois.

08/08/2025 : Le Tribunal de Première Instance d'Abong-Mbang a déclaré les prévenus **ASSOULA Jeannot** et **ZIDANE Elvis Serge** coupables et les a condamnés à un an de prison. Ils ont également été condamnés à payer conjointement une amende de **3 000 000 FCFA**.

Ils avaient été arrêtés à Doumé le 22/04/2024 pour abattage illégal de deux gorilles et pour détention illégale de parties de gorilles, dont deux têtes et huit pattes.

Tableau juridique

<i>Nombre de missions (hors région Centre)</i>	<i>Nombre de jugements rendus</i>	<i>Nombre de trafiquants condamnés à une peine de prison</i>	<i>Durée de la peine d'emprisonnement (en mois)</i>	<i>Nombre de trafiquants sanctionnés (sans peine d'emprisonnement)</i>	<i>Nombre d'appels interjetés</i>	<i>Nombre de procès devant les juridictions</i>
2	1	2	12	0	0	9

Médias

Le chef du département a effectué une prospection auprès des médias en ligne en vue de la publication de nos articles et a contacté plus de 11 éditeurs de médias en ligne.

Aucun article n'a été produit ni publié ce mois, ce qui s'explique en partie par l'absence d'opérations. Des efforts sont actuellement déployés pour obtenir un nombre satisfaisant d'articles le mois prochain.

Tableau des médias

<i>Nombre d'articles dans les médias</i>	Télévision	Radio	Journaux	Internet
0	0	0	0	0

Relations extérieures et politique

- Le directeur adjoint, accompagné du chef du département juridique et d'Antonia Gustafsson, super volontaire en formation, a rencontré le nouvel inspecteur général n° 1 du ministère des Forêts et de la Faune afin de renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.
- Ils ont rencontré le chef de la brigade nationale de contrôle du ministère des Forêts et de la Faune afin de renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.
- Le chef du département juridique a tenu une réunion avec le contrôleur n° 3 de la délégation régionale des forêts et de la faune du Centre, afin de discuter des stratégies juridiques concernant les affaires en instance devant le juge d'instruction.

- Un conseiller juridique a tenu une réunion avec le procureur d'Abong Mbang afin de discuter des stratégies juridiques concernant les affaires en instance devant le tribunal.
- Il a rencontré le chef de la brigade régionale de contrôle pour le Centre et le contrôleur n° 3 de la délégation régionale du ministère des Forêts et de la Faune pour le Centre afin de discuter des stratégies juridiques concernant les affaires en instance devant le juge d'instruction. Il était accompagné de la super volontaire.
- Un autre conseiller juridique a rencontré respectivement le procureur de Bafang et le délégué départemental des forêts et de la faune du Haut-Nkam afin de discuter des stratégies juridiques concernant une affaire en instance devant le tribunal.

Management

- Les rapports financiers et d'activités de juillet 2025 ont été préparés et mis en ligne.

Finances

En cours de préparation et seront mis à disposition dès que possible sur le site web de LAGA www.laga-enforcement.org .

Activisme

Une présentation PowerPoint intitulée « Le pouvoir de l'argent sur l'humanité » a été donnée au bureau par un conseiller juridique, François Kronbara. La présentation a démontré l'influence de l'argent sur l'homme. Elle a également montré que l'homme ne peut se passer d'argent, mais qu'il ne doit pas laisser l'argent prendre le contrôle total sur lui.

Afin de s'assurer que l'argent ne soit pas un problème pour l'homme, le présentateur a donné quelques stratégies sur la manière dont l'homme peut gérer son argent. La présentation a été suivie de débats au cours desquels beaucoup ont estimé que l'argent est un moyen d'échange et qu'il devient un problème pour l'homme lorsqu'il est obtenu de manière illicite et utilisé à mauvais escient.